



Analyse des révisions

Enquête sur les véhicules utilitaires légers (EVL)

Neuchâtel, 2024

Éditeur: Office fédéral de la statistique (OFS)
Renseignements: verkehr@bfs.admin.ch,
Tel. +41 58 463 64 68
Rédaction: Philippe Marti, MOBIL
Contenu: Philippe Marti, MOBIL
Domaine: 11 Mobilité et transports
Langue du texte original: Allemand
Traduction: Services linguistiques de l'OFS

Concept de mise en page: Section PUB
Téléchargement: www.statistique.ch
Copyright: OFS, Neuchâtel 2024
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée

Table

1	Introduction	3
1.1	But du document.....	3
2	Révision de novembre 2024	3
2.1	Explicatif de la révision	3
2.2	Impact sur les résultats	4
3	Bref explicatif des autres révisions	6

1 Introduction

1.1 But du document

Ce document présente les révisions apportées à l'**enquête sur les véhicules utilitaires légers (EVL)** et en retrace l'historique. Un nouveau chapitre («Révision de <mois, année>») et deux nouveaux sous-chapitres («Explications relatives à la révision» et «Impact sur les résultats») sont créés lors de chaque révision. Les révisions sont présentées de la plus récente à la plus ancienne. Cette procédure de documentation a été établie en vertu de la nouvelle politique des révisions adoptée par l'OFS en 2020. C'est pourquoi seules les révisions réalisées à partir de 2020 sont indiquées.

2 Révision de novembre 2024

2.1 Explicatif de la révision

Depuis 1998, l'enquête sur les véhicules utilitaires légers (EVL) n'a été réalisée qu'en 2013 et en 2023. Afin d'assurer la comparabilité, l'enquête 2023 a appliqué autant que possible la méthodologie utilisée pour l'EVL 2013. Il a néanmoins fallu optimiser certains aspects de l'enquête afin de réduire la charge imposée aux personnes interrogées et d'assurer la qualité des données. Voici les principales adaptations apportées au concept de l'enquête:

- Le questionnaire pour l'EVL 2023 s'est contenté de demander l'utilisation principale des véhicules à la date de référence, à savoir celle pour laquelle la distance parcourue était la plus grande. Lors de l'EVL 2013, il était possible d'indiquer plusieurs types d'utilisation. Cette modification permet d'analyser les paramètres en fonction des différents types d'utilisation (transport professionnel de marchandises, service, transport professionnel de personnes, utilisation privée).
- Nouvellement, le questionnaire pour l'EVL 2023 a demandé où le véhicule était stationné en début et en fin de journée. Lors de la vérification et du traitement des données, cette précision a permis de compléter les éventuels trajets à vide non déclarés (de l'emplacement en début de journée jusqu'au premier lieu de chargement, ou du dernier lieu de déchargement jusqu'à l'emplacement en fin de journée).
- Stratification: le plan d'échantillonnage pour l'EVL 2023 a défini 26 strates en recourant aux variables de stratification suivantes: le type de véhicule, le type de carburant, l'âge du véhicule, le poids total et la charge utile. Lors de l'étalonnage, certaines strates ont été regroupées pour au final en obtenir treize. L'EVL 2013 ne distinguait que trois strates (voitures de livraison d'un poids total de moins de 3,5 tonnes, voitures de livraison d'un poids total de 3,5 tonnes exactement et tracteurs à sellette légers).
- Lors de l'EVL 2023, le nombre maximum de questionnaires envoyés a été limité pour les entreprises comptant plus de 40 véhicules utilitaires légers afin de réduire leur charge de travail. Lors de l'extrapolation, il a été tenu compte de la plus faible probabilité de tirage pour ces véhicules.

Les adaptations méthodologiques et les enseignements tirés de la préparation des données pour l'EVL 2023 ont nécessité une vérification des données de l'EVL 2013, entraînant la correction ou l'optimisation des points suivants dans le cadre d'une révision non planifiée:

- Pour l'EVL 2013, nous avons exclu les questionnaires de type 2 (détaillés, fournissant des indications sur les transports et les trajets à vide) qui ne contenaient que des trajets à vide. Suite à la révision, ces cas ont été inclus comme pour l'EVL 2023.
- Environ 350 doublons ou entrées multiples ont été découverts dans le jeu de données de transport pour l'EVL 2013. Ils ont été supprimés.
- Le jeu de données de transport pour l'EVL 2013 contenait des trajets à vide et des transports de marchandises qui se chevauchaient en termes de kilomètres déclarés. Une telle situation étant impossible (deux transports de marchandises peuvent certes être simultanés, mais par

Analyse des révisions Enquête sur les véhicules utilitaires légers

définition un trajet à vide ne peut pas avoir lieu en même temps qu'un transport de marchandises), les indications kilométriques ont été adaptées en conséquence.

- La structure des courses locales de collecte et de distribution pour l'EVL 2013 a été alignée sur celle de l'EVL 2023. Pour les courses locales de distribution, on utilise les codes postaux et les indications kilométriques du lieu de chargement (A), du premier lieu de déchargement (B) et du dernier lieu de déchargement (C). Le calcul de la prestation de transport et des flux de marchandises a été optimisé en divisant le trajet de distribution par deux: nous considérons un trajet de A à B avec la moitié du poids des marchandises, et un trajet de A à C avec l'autre moitié. Dans le cadre de l'EVL 2013, les données étaient initialement structurées comme suit: un trajet de A à B avec la totalité du poids des marchandises, puis un trajet de B à C avec la moitié de ce poids. Si la prestation de transport a là aussi été calculée correctement, le lieu de chargement pour le second trajet et le poids des marchandises transportées ne correspondent pas à la réalité. La même chose vaut pour les courses locales de collecte: dans les données révisées pour 2013, pour le premier trajet on indiquait la moitié du poids des marchandises du premier lieu de chargement (D) au lieu de déchargement (F), et pour le deuxième trajet l'autre moitié du poids des marchandises du dernier lieu de chargement (E) au lieu de déchargement (F).
- Le jeu de données pour l'EVL 2013 considérait des trajets successifs dont le poids des marchandises baissait constamment (p. ex. 500 kg de A à B, 400 kg de B à C, 320 kg de C à D, etc.). Si la prestation de transport a là aussi été calculée correctement, les lieux de chargement ne correspondent pas à la réalité, puisque les marchandises ont toutes été chargées au point A. De plus, on a surestimé le poids total des marchandises transportées. La révision a permis de corriger ces cas (p. ex. 100 kg de A à B, 80 kg de A à C, etc.). La même chose vaut pour les poids de marchandises en hausse (collecte des marchandises).
- Enfin, nous avons relevé une erreur dans la codification des groupes de marchandises (NST 2007). Cette erreur altère les tonnes transportées ainsi que les prestations de transport pour les groupes de marchandises «coke et produits pétroliers raffinés», «autres produits minéraux non métalliques (matériaux de construction manufacturés, verre, etc.)» et «matières premières secondaires; déchets».

2.2 Impact sur les résultats

Les corrections et optimisations apportées aux données de l'EVL 2013, décrites au point 2.1, ont eu les effets suivants sur les résultats publiés concernant les véhicules utilitaires légers pour 2013:

Paramètre	Valeur avant révision	Valeur après révision	Variation en pour-cent
Prestation kilométrique [en mio. de véhicules-kilomètres]	3874,1	3823,1	-1,3
Quantité transportée [en milliers de tonnes]	27'369,8	23'508,6	-14,1
Prestation de transport [en milliers de tonnes-kilomètres]	913'632,7	883'338,2	-3,3

Quantité transportée par groupe de marchandises [en milliers de tonnes]:

Groupe de marchandises (NST 2007)	Valeur avant révision	Valeur après révision	Variation en pour-cent
Total	27'369,8	23'508,6	-14,1
Produits de l'agriculture, de la chasse, de la forêt et de la pêche	2'460,8	2'240,5	-9,0

Analyse des révisions Enquête sur les véhicules utilitaires légers

Houille et lignite, pétrole brut et gaz naturel	1,9	1,7	-13,4
Minerais métalliques, pierres, terres et autres produits d'extraction	1'804,8	1'646,4	-8,8
Produits alimentaires, boissons et tabac	3'067,4	2'045,6	-33,3
Textiles et produits textiles, cuir et articles en cuir	383,2	293,1	-23,5
Bois et produits du bois (hormis les meubles), papier, produits imprimés	1'318,7	1'180,3	-10,5
Coke et produits pétroliers raffinés	143,2	190,3	32,9
Produits chimiques et fibres synthétiques, produits en caoutchouc ou en plastique	659,4	573,1	-13,1
Autres produits minéraux non métalliques (matériaux de construction manufacturés, verre, etc.)	313,9	2'434,5	675,5
Métaux de base, produits du travail des métaux (sauf machines et matériels)	2'105,3	2'039,3	-3,1
Machines et matériel, appareils électriques	1'452,1	1'340,7	-7,7
Véhicules	494,8	426,6	-13,8
Meubles, autres produits manufacturés	881,0	767,8	-12,8
Matières premières secondaires, déchets	3'817,2	1'332,8	-65,1
Courier, colis	2'523,4	1'469,0	-41,8
Équipement et matériel utilisés dans le transport de marchandises	569,4	544,1	-4,4
Biens non marchands (véhicules pour réparation, meubles en déménagement, etc.)	4'273,6	4'113,3	-3,8
Marchandises groupées	631,6	510,9	-19,1
Marchandises non identifiables (p.ex. marchandises en conteneurs)	130,4	107,8	-17,3
Autres marchandises	337,6	251,1	-25,6

Prestation de transport par groupe de marchandises [en milliers de tonnes-kilomètres]:

Groupe de marchandises (NST 2007)	Valeur avant révision	Valeur après révision	Variation en pour-cent
Total	913'632,7	883'338,2	-3,3
Produits de l'agriculture, de la chasse, de la forêt et de la	69'802,6	69'493,7	-0,4

Analyse des révisions Enquête sur les véhicules utilitaires légers

pêche			
Houille et lignite, pétrole brut et gaz naturel	26,4	22,5	-14,6
Minerais métalliques, pierres, terres et autres produits d'extraction	39'229,9	36'978,4	-5,7
Produits alimentaires, boissons et tabac	100'237,7	94'883,4	-5,3
Textiles et produits textiles, cuir et articles en cuir	14'473,0	13'307,3	-8,1
Bois et produits du bois (hormis les meubles), papier, produits imprimés	52'351,9	51'984,5	-0,7
Coke et produits pétroliers raffinés	3'388,0	5'857,6	72,9
Produits chimiques et fibres synthétiques, produits en caoutchouc ou en plastique	26'049,5	25'501,2	-2,1
Autres produits minéraux non métalliques (matériaux de construction manufacturés, verre, etc.)	9'447,4	72'030,9	662,4
Métaux de base, produits du travail des métaux (sauf machines et matériels)	90'381,3	90'092,9	-0,3
Machines et matériel, appareils électriques	67'674,7	67'700,4	0,0
Véhicules	27'984,8	26'784,9	-4,3
Meubles, autres produits manufacturés	44'970,1	43'292,0	-3,7
Matières premières secondaires, déchets	98'384,5	31'122,3	-68,4
Courrier, colis	78'189,2	65'871,5	-15,8
Équipement et matériel utilisés dans le transport de marchandises	22'413,7	22'297,2	-0,5
Biens non marchands (véhicules pour réparation, meubles en déménagement, etc.)	127'034,0	124'553,9	-2,0
Marchandises groupées	29'755,6	29'998,6	0,8
Marchandises non identifiables (p.ex. marchandises en conteneurs)	3'786,8	3'550,9	-6,2
Autres marchandises	8'051,6	8'014,1	-0,5

3 Bref explicatif des autres révisions

Les années sans enquête, les principaux paramètres relatifs aux prestations des véhicules utilitaires

Analyse des révisions Enquête sur les véhicules utilitaires légers

légers sont mis à jour au moyen d'un modèle (extrapolation). Dès que de nouvelles données d'enquête sont disponibles, nous les utilisons pour adapter la série chronologique entre les deux dernières années d'enquête (interpolation). Il s'agit alors d'une révision de routine. La série chronologique 2014 à 2022 relative aux véhicules utilitaires légers a ainsi été adaptée dans le cadre de la publication de l'EVL 2023.